



Fiction TV : vers la fin du sous-financement du développement et de l'écriture ?

La Guilde française des scénaristes se félicite de l'annonce, par la ministre de la Culture et de la Communication, Aurélie Filippetti, dans le cadre du Festival international des Programmes audiovisuels (FIPA), d'une évolution prochaine des mécanismes de soutien à l'écriture de projets de fiction TV.

L'année commence de la plus belle des manières pour la création audiovisuelle française : en annonçant, lors du dernier FIPA, son soutien au principe d'un fléchage du Compte de soutien automatique (COSIP) du CNC vers les dépenses d'écriture, Aurélie Filippetti donne à la filière les moyens de son renouvellement.

Les nouveaux enjeux du secteur, auxquels notre création se doit de répondre, réclament en effet un investissement massif dans la recherche et développement. C'est à cette étape cruciale, de création de concepts et de nouveaux programmes, qu'interviennent les scénaristes. Dans un avenir qui promet d'être de plus en plus concurrentiel, c'est bien la capacité à proposer au public des projets forts et des fictions surprenantes qui nous permettra de continuer à exister.

L'engagement courageux d'Aurélie Filippetti, qui fait suite aux préoccupations formulées par le rapport Chevalier quant au sous-financement chronique de l'écriture, est à même de répondre aux attentes de tous les professionnels. En revalorisant ainsi les phases d'écriture et de développement des téléfilms unitaires et des séries, le CNC contribuerait à ce qu'émergent à l'avenir des projets plus aboutis, plus solides, à même de s'assurer le soutien déterminé d'un diffuseur et de financer cette véritable écriture en atelier que toute la profession réclame.

Il s'agit sans conteste d'une étape importante et bénéfique à l'ensemble de la filière. La Guilde se concertera rapidement avec le CNC et l'ensemble des organisations professionnelles concernées afin d'élaborer les modalités pratiques de la réforme.

Il nous semble par ailleurs nécessaire que le CNC se dote de moyens de contrôle adéquats afin de promouvoir une réelle transparence du financement des œuvres et des recettes qu'elles génèrent, condition indispensable à l'instauration et à la pérennisation de cette ambition collective.

La Guilde française des scénaristes
Délégué Général ; Guilhem Cottet

Contact Relations Presse de la Guilde française des scénaristes
Kandimari - Marie Barraco 06 63 58 88 90 - marie@kandimari.com